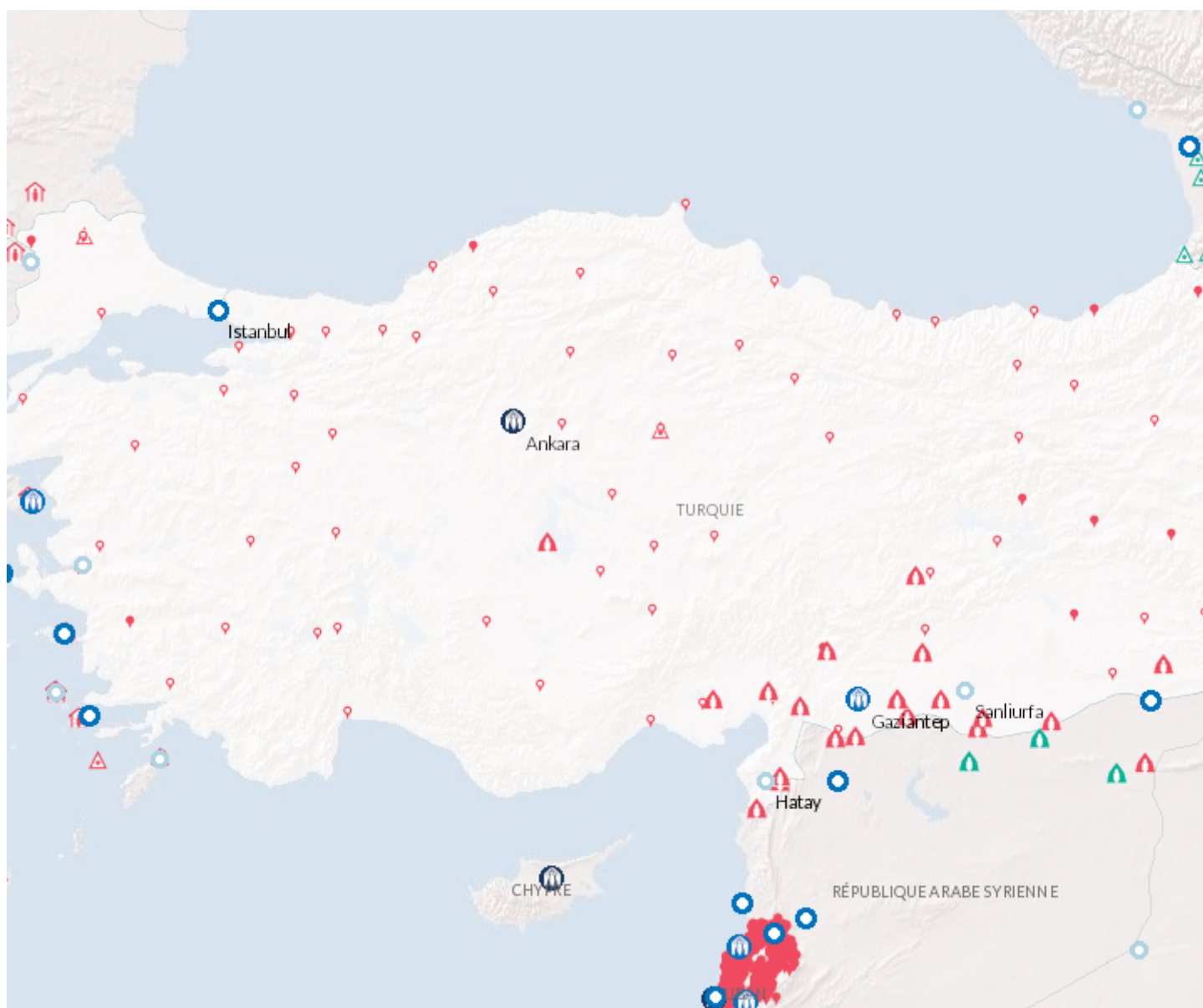


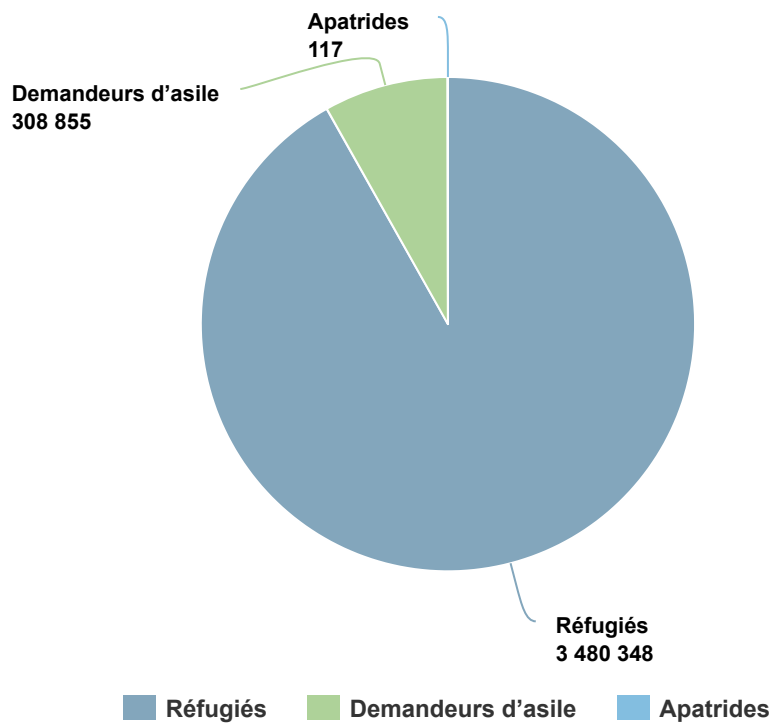
Opération: Turquie



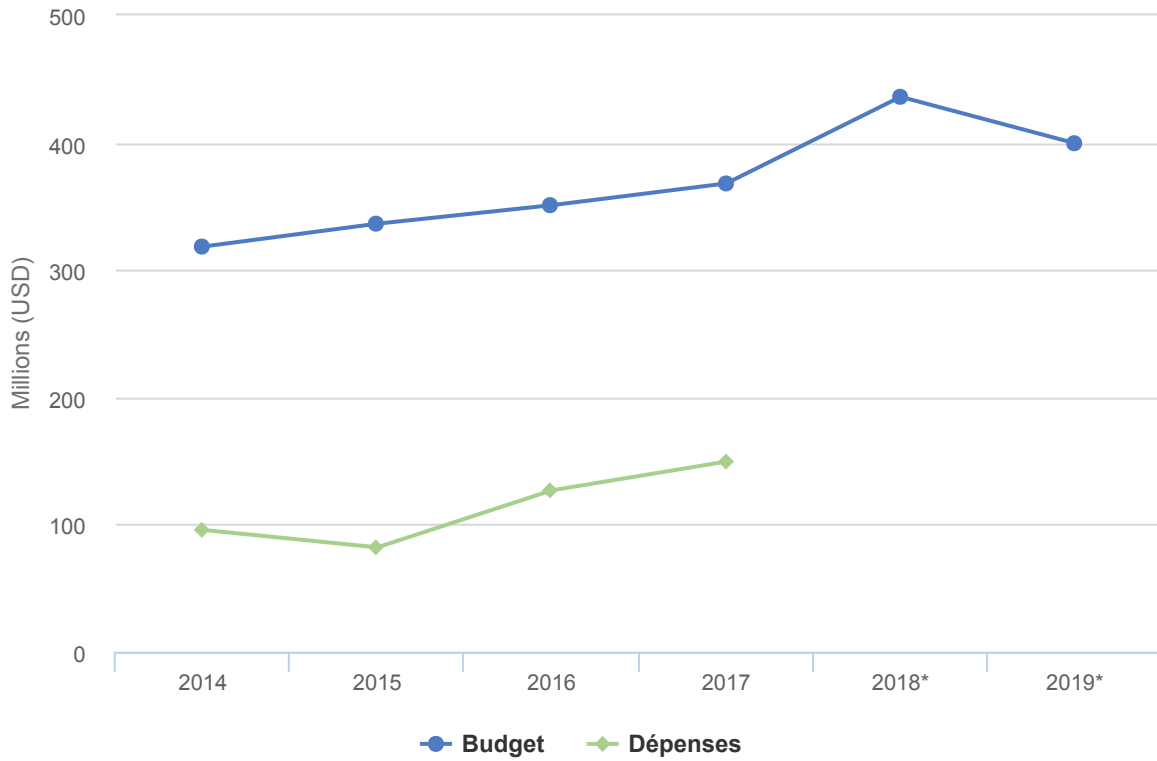
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 22% EN 2017

2017	3,789,320
2016	3,116,156
2015	2,754,540



Budgets et Dépenses - Turquie



Environnement opérationnel

Le conflit en Syrie est toujours la cause du plus grand exode de réfugiés et de déplacés au monde. En septembre 2018, 5,64 millions de réfugiés syriens étaient enregistrés dans les pays voisins, dont plus de 3,6 millions en Turquie. En outre, la Turquie accueille actuellement quelque 360 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'autres pays que la Syrie, principalement d'Afghanistan, d'Iraq et de la République islamique d'Iran.

À mesure que le conflit en Syrie se prolonge, le niveau de vulnérabilité des réfugiés syriens augmente. Les ressources dont les réfugiés disposaient à leur arrivée sont épuisées depuis longtemps et leurs besoins soumettent les systèmes nationaux et les ressources des pays et des communautés d'accueil à une charge croissante. Bien que la réponse humanitaire se poursuive dans les pays limitrophes de la Syrie et que le soutien international reste important, les acteurs ne parviennent qu'à satisfaire les besoins les plus pressants. Des efforts sont déployés pour renforcer la capacité des institutions nationales, et des effets positifs commencent à se faire sentir dans la résilience des communautés en Turquie et dans l'ensemble de la région.

Du fait de l'augmentation de la vulnérabilité, les mouvements secondaires en direction de l'Europe se poursuivent, même s'ils sont nettement moins nombreux qu'auparavant.

Le Gouvernement turc continue de diriger les opérations de protection et d'assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile en Turquie, ce qui témoigne d'une forte appropriation de la réponse.

Principales priorités

Sur la base du cadre juridique national relatif aux bénéficiaires de la protection internationale et temporaire, le HCR encouragera une gestion des frontières qui tienne compte des besoins de protection et l'accès des personnes relevant de sa compétence à la protection, notamment en améliorant l'accès à l'information et à l'assistance juridique. L'organisation continuera d'aider la Direction générale chargée de la gestion des migrations à enregistrer les réfugiés syriens et la soutiendra dans ses efforts pour améliorer le régime d'asile national, notamment en ce qui concerne l'enregistrement et les procédures de détermination du statut de réfugié pour les personnes qui demandent la protection internationale en Turquie.

Le HCR continuera à promouvoir et à faciliter l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, en renforçant sa coopération avec les institutions et les ministères compétents au niveau national, provincial et local, et en offrant un appui technique et une aide au renforcement des capacités. Si l'inclusion dans les services nationaux est une priorité dans tous les secteurs, le HCR entend mettre plus particulièrement l'accent sur la protection de l'enfance, sur la prévention et la réponse concernant les violences sexuelles et de genre, ainsi que sur l'identification et l'accompagnement des personnes qui ont des besoins spécifiques. L'organisation intensifiera son soutien aux autorités locales, y compris aux municipalités, en vue de promouvoir la cohésion sociale et de renforcer les mécanismes d'orientation provinciaux. S'agissant de l'éducation, le HCR continuera de se concentrer sur l'enseignement supérieur, à travers la distribution de bourses d'études et l'inscription dans des cours de turc de niveau universitaire. Dans le domaine des moyens de subsistance, l'organisation travaillera avec des partenaires pour mettre en place un parcours d'apprentissage et de formation axé sur les activités génératrices de revenus.

Le HCR et ses partenaires mettront l'accent sur l'identification des personnes qui ont des besoins particuliers et des personnes les plus vulnérables. Pour les cas où l'aide financière est considérée comme la réponse la plus adaptée aux problèmes de protection ou aux besoins spécifiques, le HCR a révisé son programme d'aides en espèces à usages multiples afin de l'orienter sur les personnes qui ont des besoins particuliers et qui ne bénéficient pas du filet

de sécurité sociale d'urgence, de manière à prévenir les risques de protection et à y répondre.

L'autosuffisance étant la condition préalable à toute solution durable, l'organisation continuera de soutenir le renforcement des moyens de subsistance afin de permettre aux personnes relevant de sa compétence de participer activement à la vie économique ; le HCR jouera en outre un rôle de catalyseur, en incitant les partenaires de développement, les institutions financières internationales et le secteur privé à donner aux réfugiés davantage de possibilités d'assurer leur subsistance. Le HCR continuera à plaider pour que des places de réinstallation et des voies d'accès sûres soient offertes aux Syriens et aux réfugiés d'autres nationalités et assurera le traitement des dossiers de réinstallation. Puisque les conditions ne sont pas encore propices au rapatriement volontaire en Syrie dans la sécurité et la dignité, le HCR continuera d'observer les retours que les réfugiés organisent par leurs propres moyens, afin de s'assurer de leur caractère volontaire, et de surveiller les mouvements de population le long de la frontière.

Comme plus de 90 pour cent des réfugiés accueillis en Turquie vivent au sein de la communauté d'accueil, le HCR consolidera ses approches communautaires et de proximité et soutiendra la communication avec les communautés de réfugiés et d'accueil. Le HCR s'efforcera d'élargir ses partenariats et la coordination sera intégrée à toutes les activités afin d'assurer l'engagement d'un éventail plus vaste d'acteurs. Selon le principe « une seule politique pour tous les réfugiés », la priorité continuera d'être accordée à l'harmonisation de l'assistance, en particulier entre les Syriens et les réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités.

Chiffres clés :

- 72 400 personnes ayant des besoins particuliers recevront des allocations en espèces
- 32 500 personnes bénéficieront d'une assistance juridique
- 4 300 personnes suivront des programmes d'enseignement supérieur soutenus par le HCR

Budget 2019 révisé - Turquie | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	0	5,000	5,000
Cadre juridique et politique	2,088,995	0	2,088,995
Aide juridique et recours judiciaires	8,766,815	0	8,766,815
Accès au territoire	2,839,392	0	2,839,392
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,623,032	0	1,623,032
Sous-total	15,318,234	5,000	15,323,234
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	121,890,225	0	121,890,225
Enregistrement et établissements des profils	26,795,321	0	26,795,321
Procédures de détermination du statut de réfugié	3,718,657	0	3,718,657
Sous-total	152,404,203	0	152,404,203
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	3,676,265	0	3,676,265
Protection des enfants	5,684,285	0	5,684,285
Sous-total	9,360,550	0	9,360,550
Besoins de base et services essentiels			
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	8,262,338	0	8,262,338
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	37,250,247	0	37,250,247
Éducation	73,843,102	0	73,843,102
Sous-total	119,355,686	0	119,355,686
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	5,231,265	0	5,231,265
Coexistence avec les communautés locales	21,151,266	0	21,151,266
Autosuffisance et moyens d'existence	46,378,829	0	46,378,829
Sous-total	72,761,360	0	72,761,360
Solutions durables			
Retour volontaire	705,266	0	705,266
Réinstallation	4,022,798	0	4,022,798

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Sous-total	4,728,064	0	4,728,064
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	3,328,135	0	3,328,135
Gestion et coordination des camps	2,957,931	0	2,957,931
Relations avec les donateurs	825,266	0	825,266
Sous-total	7,111,333	0	7,111,333
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	5,850,532	0	5,850,532
Gestion des opérations, coordination et appui	12,684,298	0	12,684,298
Sous-total	18,534,829	0	18,534,829
Budget 2019 révisé	399,574,258	5,000	399,579,258
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2019 courant	399,574,258	5,000	399,579,258